

## Depuis dix ans, le centre de tri ne chôme pas

### Entreprise



*Les trente salariés du centre de tri de Varilhes sont répartis en deux équipes de quinze personnes. Le site fonctionne de 5 heures à 19 heures./ Photo DDM, Florent Raoul.*

Le centre de tri des emballages du Plantaurel, à [Varilhes](#), célèbre ses dix ans d'existence. La structure traite 4 500 tonnes de déchets par an et emploie trente personnes sur la voie de l'insertion.

De l'extérieur, tout paraît calme. Mais l'impression est vite effacée dès que le visiteur s'approche des bâtiments. À l'intérieur, diverses machines (compresseurs, tapis roulants, etc.) font sensiblement s'élever le niveau sonore. Dans une pièce équipée de grandes baies vitrées, une petite dizaine de personnes s'active avec concentration pour, en quelques gestes rapides et précis, séparer bouteilles plastiques, emballages en carton et canettes en métal qui défilent devant eux.

La scène se répète quotidiennement, dès 5 heures. À 19 heures, lorsque les machines s'arrêtent et que la trentaine de salariés quitte leur poste de travail, dix à quatorze à tonnes de déchets ménagers, apportés dans les sacs jaunes (les recyclables), ont ainsi été triés par ce centre appartenant au Syndicat Mixte d'Étude et de Traitement des Ordures Ménagères (SMECTOM) du Plantaurel, installé à Varilhes.

La structure existe depuis dix ans. Un anniversaire célébré en grande pompe ce vendredi. Une occasion dont le SMECTOM a profité pour dresser le bilan de cette première décennie d'activité et rappeler la double importance du centre de tri.

Celui-ci, en effet, répond à une exigence environnementale et possède une vocation sociale. Pour l'aspect écologiste, il faut savoir que, chaque année, ce sont 4 500 tonnes de déchets qui sont ainsi séparées et compressées pour constituer des paquets destinés à être vendus aux transformateurs. « Par exemple, les bouteilles de couleur vont devenir de la fibre sombre, principalement utilisée dans le domaine automobile et les sacs jaunes vont redevenir des sacs jaunes », détaille Guilhem Mayer, directeur du centre de tri.

## **Encore des efforts à faire en termes de tri chez soi**

La production de l'usine correspond quasiment à sa capacité maximale, fixée à 5 000 tonnes par an. Pour un refus de tri variant de 20 à 25 %. Il s'agit des déchets dont le centre ne peut pas s'occuper et qui, pour la plupart, partent au centre d'enfouissement technique, ou installation de stockage des déchets ultimes (ISDU), situé à « Berbiac », sur la commune de Manses. Une preuve que les Ariégeois ont encore des efforts à réaliser en termes de tri de leurs ordures...

La vocation sociale du centre de Varilhes est, elle, liée au statut de celui-ci. Il s'agit, en effet, d'une entreprise d'insertion. En clair, les trente salariés qu'elle emploie sont des personnes qui ont été « coupées » du monde du travail pendant une longue période en raison de difficultés personnelles diverses. L'objectif est qu'au terme de leurs deux ans de contrat au centre de tri, ils parviennent à décrocher un boulot « classique » grâce à un accompagnement social et professionnel dispensé par deux conseillères en insertion. En 2013, le système a été efficace pour 58 % des employés du centre de tri.